

Face aux différents désaccords et tensions qui existent avec le top management, les employés de cette société de téléphonie mobile ont décidé de rejoindre le Syndicat du secteur des télécoms.

En effet, pour se prémunir contre d'éventuelles représailles du top management à la suite à la récente intervention du Mintss, les employés ont rejoint les rangs du Syndicat national autonome des travailleurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Syntic). Ce syndicat est déjà composé des travailleurs des sociétés de télécommunications MTN Cameroon, Orange Cameroun, Camtel, Ericsson Cameroon SA, IHS Cameroon, Intecia Cameroun SA et Vodacom Business.

Une correspondance officielle a été adressée à la direction générale de Nexttel pour information. « En l'absence des délégués du personnel depuis 7 ans pour défendre leurs droits, victimes de harcèlement, menaces, licenciements abusifs, traitement en tout genre, non-respect des conventions collectives, du Code du travail et des différentes conventions internationales, le personnel de Nexttel décide enfin de se syndiquer après de énièmes licenciements abusifs de bons nombres de leurs collègues dont certains pour motif d'avoir divulgué la note de rabais de salaire unilatéral », souligne le Syntic.

La direction générale de Nexttel n'a pas encore officiellement réagi à cette adhésion de ses employés au Syntic. Mais des sources au sein du top management de l'entreprise assurent qu'il n'y a nullement de « chasse aux sorcières encore moins de représailles ». Dans une note du 23 mars dernier, le directeur des ressources humaines (DRH), Ahmadou Malika a expliqué que la nouvelle méthode de calcul des salaires de tout le personnel est désormais indexée au rendement qu'il fournira à l'entreprise. Ce qui n'est pas du goût des employés et qui a été retoqué par le Mintss.
